

# Certificat de Compétences de Formateur en Premiers Secours Civiques

## Public concerné

Tout public / - Accessible aux personnes en situation d'handicap  
Être âgé de plus de 18 ans

**Prérequis** : PSC1 de moins de 3 ans

## Renseignements pratiques

**Durée** : 50 h

**Participants** : 5 à 20 stagiaires

**Attestation** : Certificat de Compétences FPSC – jury préfecture

**Actualisation** : Tous les ans

## Moyens pédagogiques

**Matériel** : Vidéoprojecteur, Défibrillateur, valise pédagogique et Mannequins, salle spacieuse, chaises...

**Intervenant** : 1 formateur de formateur CEAF à jour de sa formation continue.

**Evaluation** : Formative avisée Certificative

**Validation** : Participer à toute la formation,

## Planification

**Intra-entreprise** : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques).

**Inter-entreprises** : Dates consultables sur notre site internet : [www.udsp76.com](http://www.udsp76.com)

**Grand Public** : Dates consultables sur notre site internet : [www.udsp76.com](http://www.udsp76.com)

## Documentation

Chaque participant reçoit :

- Livret Formateur PSC + Livret PICF

## Objectifs

L'Unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » a pour objectif de faire contextualiser ses compétences de formateur (PIC Formateur), acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaire de premiers secours à partir d'un référentiel interne de formation (RIF), d'un référentiel interne de certification (RIC), en utilisant des ressources pédagogique personnelles et externe, conformément aux dispositions de l'arrêté du 04 septembre 2012.

## Déroulé pédagogique

- **Accueil et Présentation** du formateur et du programme de la formation, Tour de table, attentes de candidats.
- Être capable de :
  - Evaluer le niveau des connaissances acquises et celle restant à acquérir
  - Apporter des connaissances structurées
  - Organiser l'apprentissage des apprenants
  - Mettre les apprenants dans une situation proche de la réalité
  - Mettre les apprenants en situation de travail de groupe
  - Suivre un référentiel interne de formation
  - Evaluer des apprenants
  - S'auto évaluer dans son rôle de formateur
  - Etablir une communication dans le cadre de la formation
  - Maîtriser le contexte juridique et les règles de la structure
  - Gérer la mise en place d'une formation
  - Positionner le groupe en situation d'apprentissage
  - Gérer les comportements et les attitudes du groupe
  - Utiliser les différents outils de communication et crée des supports
  - Maîtriser les techniques PSC
  - Maîtriser les conduites à tenir PSC
- **Epreuves Certificatives** : Formative avisée certificative + jury préfecture.

## Renseignements

### UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA SEINE MARITIME – UDSP76

2 Bis Rue du Colonel Trupel – 76190 YVETOT  
02.32.70.44.35 – [udsp76@gmail.com](mailto:udsp76@gmail.com) - [www.udsp76.com](http://www.udsp76.com)

**N° Habilitation INRS FNSPP** : PAE FPSC-0109 C 75 délivrée le 17 août 2022

**SIRET** : 78 112 44 09 000 25 - **Code APE** : 949 9 Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Normandie –  
Préfet de la Seine-Maritime sous le numéro : 7693013 A

